

Comment répondre ?

L'appel à projets « Allez les filles ! » est national, géré par le siège de la Fondation de France et trois de ses délégations régionales, Lorraine-Alsace, Pays de Loire et Rhône-Alpes. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site :

www.fondationdefrance.org (rubrique *trouvez un financement*) ou peut être demandé par mail à santedesjeunes@fdf.org ou à l'adresse électronique indiquée pour chaque délégation.

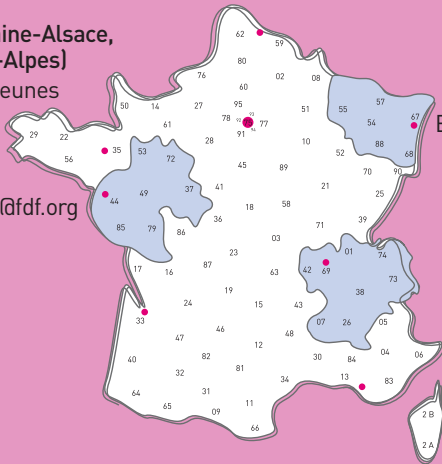
Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 12 juin 2009 aux délégations régionales concernées (cf. carte et adresses ci-dessous) ou au siège de la Fondation de France pour les projets des territoires non couverts par ces délégations.

France (hors délégations Lorraine-Alsace, Pays de Loire et Rhône-Alpes)

Programme Santé des jeunes
40, avenue Hoche
75008 PARIS
Tél. : 01 44 21 31 44
E-mail : environnement@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 NANTES
Tél. : 02 51 83 20 70
E-mail : loire@fdf.org



Lorraine-Alsace

10 rue Ste-Marguerite
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 22 78 68
E-mail : lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 LYON
Tél. : 04 72 10 92 30
E-mail : rhone@fdf.org

Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique et courrier postal, accompagnés des annexes, en deux exemplaires. Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront acceptés.

Examen et sélection des dossiers

Les dossiers reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront présentés à des comités décisionnaires à l'automne 2009.

Le montant de l'aide attribuée sera fixé au cas par cas. Il tiendra compte de l'enveloppe globale affectée à l'appel à projets et de sa répartition territoriale, de l'appréciation des besoins exprimés et de la réponse apportée, de l'adéquation du budget au projet présenté.

Les décisions seront communiquées par voie postale à l'issue de la réunion des comités.



Appel à projets 2009

Allez les filles !

La pratique physique et sportive,
facteur de développement
pour les adolescentes
des territoires sensibles

Action soutenue par
la Fondation JM.Bruneau

Date limite de réception des dossiers
• 12 juin 2009

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org

Mécénat Santé

Contexte

La Fondation de France a lancé depuis 2005 trois appels à projets concernant les jeunes filles des territoires sensibles ou isolés et leur insertion par la pratique d'activités physiques et sportives. 97 projets sélectionnés ont déjà reçu son soutien. Le sport est un vecteur pertinent d'apprentissage du « vivre ensemble », de l'entraide, du partage et du respect de l'autre, même si la mixité sexuelle est parfois difficile à mettre en œuvre, notamment dans la pratique des sports collectifs. Il permet de mobiliser les jeunes sur des enjeux de mixité, d'intégration, de civisme, de prévention et de santé. Mieux encore, miser sur l'implication des jeunes eux-mêmes dans l'organisation et la pratique de ces activités est essentiel pour qu'ils deviennent acteurs et non plus seulement consommateurs de projets.

Quels projets ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant des adolescentes de 12 à 25 ans de territoires urbains ou ruraux sensibles, élaborés et réalisés en étroite collaboration avec elles. Seuls seront éligibles les projets émanant d'une attente/demande de ces adolescentes. Ces initiatives, s'appuyant sur la pratique d'activités physiques et sportives, auront pour objectif global le développement personnel des adolescentes et leur insertion

dans l'espace public. Elles pourront avoir pour objectifs spécifiques, à titre individuel, leur remobilisation scolaire ou professionnelle, leur mieux-être, et à titre collectif, l'apaisement du climat social, l'amélioration des relations filles-garçons, une plus grande présence des filles dans l'espace public... Impliquer et rassurer les parents, souvent très absents des projets associatifs, permettra d'éviter qu'ils ne soient un frein aux activités de leur(s) fille(s).

Exemples d'initiatives soutenues

Issues des quartiers sensibles de la communauté urbaine de Bordeaux, des jeunes filles éprouvant le besoin « de se retrouver pour décharger leur adrénaline et se confronter entre elles », ont été entendues par l'association « **Drop de béton** » de Mérignac, qui encadre la logistique, le suivi et la coordination de ce projet participatif, baptisé « melting drop ». Avec ces 20 jeunes filles et à travers des tournois, des animations inter-quartiers ou des rencontres fédérales, le rugby devient, plus qu'un jeu ou une compétition, un réel vecteur de socialisation. Familles, lycée, partenaires locaux et institutionnels sont fortement impliqués dans cette initiative dynamique.

A Estrées Saint-Denis, petite commune rurale de l'Oise, l'association « **Savate Boxe Française Académie** » a décidé d'accompagner les jeunes qui voulaient pratiquer des activités physiques nouvelles, sans esprit de compétition, dans un climat convivial favorisant l'expression de chacun. Avec la perspective d'une manifestation publique dont ils seront les maîtres d'œuvre, garçons et filles s'adonnent régulièrement à la savate boxe française, la lutte, le hip-hop, la danse africaine ou la capoeira. La savate boxe y est pratiquée sans opposition et en musique, la danse africaine rythmée par le défi... Grâce à l'adaptation des « curseurs » pédagogiques, « profils féminins, plutôt associés à la beauté et à la fluidité gestuelle, et profils masculins, plutôt associés à l'efficacité et à l'audace, se complètent plus harmonieusement. »

Qui peut répondre à cet appel à projets ?

Tout organisme à but non lucratif (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre

éducatif, collectivité locale...), **structurellement** en lien avec les jeunes concernés par le projet.

Critères de sélection

La Fondation de France examinera les projets au regard des éléments suivants :

- la qualité de la démarche participative qui permet le co-pilotage du projet par les jeunes concernés et les adultes référents, de sa conception à sa réalisation ;
- la participation effective des interlocuteurs de proximité (famille, entourage scolaire ou professionnel,...) ;
- la mobilisation de partenaires techniques et financiers ;
- la mise au point d'un processus de suivi-évaluation intégré au calendrier d'activités.

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- le fonctionnement régulier des structures ;
- les projets strictement événementiels, non inscrits dans le temps ;
- la simple poursuite d'une activité sportive existante, sans plus-value réelle sur le développement personnel et l'insertion des jeunes filles ;
- l'offre d'une activité sportive qui ne serait pas portée par les jeunes filles ;
- les formations diplômantes.

Aides méthodologiques complémentaires

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder des aides complémentaires au financement des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Allez les filles ! », dans deux domaines privilégiés :



Démarche participative

L'aide complémentaire est destinée à financer un accompagnement méthodologique, à la mise en œuvre de la démarche participative, des porteurs de projets qui veulent co-produire des actions avec les publics bénéficiaires. Elle pourra concerner l'intervention d'un consultant extérieur, la formation à la conduite de projets regroupant adultes et adolescentes, ou les frais liés à l'échange d'expérience avec un autre collectif.



Comment agir pour l'environnement

Principalement dédiée aux structures peu ou pas encore investies dans les enjeux environnementaux, l'aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances. Elle pourra financer un accompagnement méthodologique externe, relative au diagnostic et/ou à la mise en œuvre adaptée du projet.

Des précisions sur ces aides complémentaires et leurs conditions d'attribution sont disponibles sur www.fondationdefrance.org /rubrique : *trouvez un financement*